

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1856

Artikel: Les insoutenables écarts salariaux : le sursalaire de quelques-uns n'est pas seulement un accaparement mais le mépris affiché du travail de tous
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009742>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les insoutenables écarts salariaux

Le sursalaire de quelques-uns n'est pas seulement un accaparement mais le mépris affiché du travail de tous

André Gavillet (8 février 2010)

Qui brasse des milliards veut, sans gêne, gagner des millions. Dans l'ordre décimal, le million est une miette de milliard. L'on ramasse les miettes.

Mais la crise financière, le ralentissement économique, la montée du chômage ont rendu aux chiffres, ceux des salaires patronaux, ceux des indemnités de chômage, leur poids arithmétique. La contestation des trop bien nantis en est résulté, spontanée.

Certes la critique est souvent confuse, brassant dans le même rejet des notions pourtant distinctes: les bonus, le *trading*, les parachutes dorés, les participations, etc. Mais l'essentiel est dans la critique, le refus d'une société trop inégalitaire. Il faut alimenter ce débat comme on alimente un feu. La réduction des écarts se fera difficilement, hormis le recours à l'impôt, par voie réglementaire. Tout dépendra de ce que la société, selon ses critères de cohésion, juge acceptable ou rejetable.

Apparat

Les sociétés ne sont pas spontanément égalitaires. Partout, dans tous les temps, a été vécue ou mythifiée la geste du champion. Sous toutes les

latitudes, il est récompensé, ses vœux sont exaucés, la fille du roi lui est promise. Certains se réfèrent aux revenus des grands du sport ou du spectacle pour justifier ceux de la finance et des multinationales. Mais le salaire des *managers* n'est en rien comparable à la récompense, partout reconnue, de l'exploit du champion, qui, par définition, demeure unique. Le champion est seul sur la plus haute marche du podium.

Il en va de même des dépenses d'apparat. Tant qu'elles ne sont pas balayées par un orage révolutionnaire, ces dépenses affichées ont une vertu institutionnelle. Le carrosse de la reine d'Angleterre a une fonction qu'on ne saurait attribuer à un paquet de *stock-options*.

Plus-value

L'ampleur des «salaires» des *managers*, c'est-à-dire de tous les états-majors de direction, dépasse largement la rétribution des services rendus, pour atteindre le niveau d'un accaparement partiel de la plus-value (DP 1738). Mais au moins, dira-t-on, les responsables de l'entreprise affrontent le marché où la concurrence est sans pitié. Ils créent des emplois. Leur

réussite est de portée nationale.

En réalité, le dirigeant n'est jamais seul. Son succès dépend de tous les collaborateurs de la société, quelle que soit leur tâche. Sa réussite suppose un ordre juridique stable, tout un environnement propice au développement de l'entreprise. De même qu'en urbanisme on calcule la densité d'occupation par le rapport entre m² construits et m² au sol, il faudrait en économie calculer le rapport entre le chiffre d'affaires et la dépense publique qui le rend possible.

La justification des sursalaires est en soi une dénégation de l'apport de chaque contributeur.

Ces sursalaires sont indécents par l'avidité et le besoin d'accaparement qu'ils révèlent. Mais, surtout, ils ravalent au rang de quantité négligeable le sacrifice pourtant égal «*de son repos, de sa liberté et de son bonheur*» (A. Smith) que consent tout travailleur. Ils avilissent.

L'exigence égalitaire, telle que J. Rawls l'a exposée, n'est donc pas égalitarisme mais reconnaissance, dans le travail, de la dignité de l'homme. Un homme est un homme.